

QU'EN PENSE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ?



Philippe Fallachon, directeur général adjoint chargé des lycées en Île-de-France, entouré de Sandrine Dangreville et Jean Bravin, tous deux chargés de mission, ont accepté de recevoir *Quoi de Neuf ?* dans les locaux de la région. Entretien à propos des espaces numériques de travail (ENT).

De quel budget disposez-vous ?

Le budget de la région s'élève à 4,5 milliards d'euros. Pour les lycées (publics et privés), ce sont 570 millions d'euros en autorisation de programme et d'engagement et 627 millions d'euros en crédits de paiement. Nous avons affecté 60 millions à l'équipement pédagogique dont 28 millions et demi pour les équipements numériques. L'Île-de-France, c'est plus de 400 000 lycéens, 471 lycées publics, 223 lycées privés, 140 000 micro-ordinateurs, soit un micro pour 3 élèves en moyenne contre 1 environ pour 10 élèves dans les collèges.

L'ENT, qu'est-ce que c'est ?

C'est un portail d'accès à un ensemble de ressources et services. Selon le profil, les accès sont personnalisés : messagerie, bulletins scolaires, absences, retards, ainsi qu'un volet collaboratif professeurs-élèves... tout cela est paramétrable établissement par établissement après négociations entre le chef d'établissement et les équipes. Une première vague de 60 établissements volontaires va bénéficier de l'ENT dès janvier.

En quoi s'agit-il d'un projet éducatif ?

Un outil comme celui-ci n'est pas neutre. Nous pensons que les jeunes de la région doivent pouvoir s'insérer durablement. Cela nécessite une bonne qualification, une réelle maîtrise des Tice et des langues dont le français. L'école doit

lisser les différences sociales. Le numérique, qui imprègne la vie des jeunes, est un outil universel. Nous pensons qu'il doit transformer les rapports entre les élèves et le savoir, entre les parents et l'école et les relations entre les enseignants eux-mêmes. C'est une possibilité, une chance d'ouvrir l'école.

Les élèves ne profitent cependant pas tous d'une connexion chez eux.

C'est vrai. Il faut qu'ils puissent en avoir une dans l'établissement, ce qui suppose qu'ils disposent de salles en libre service ou de CDI fournis en micro-ordinateurs : ce n'est pas toujours le cas. Au lycée Auffray de Clichy dans les Hauts-de-Seine, nous avons tenté une expérience, qui sera évaluée, en donnant un ultra mini à tous les élèves d'une classe de bac pro 3 ans ainsi qu'à leurs professeurs et nous avons installé le wifi dans le CDI.

Comment concevez-vous la liaison collège-lycée du point de vue des ENT ?

Nous nous gardons de tout impérialisme régional et proposons une solution simple. Nous avons passé un appel d'offre en logiciel libre pour pouvoir en faire bénéficier les conseils généraux ou n'importe quelle collectivité territoriale. Presque tous les départements franciliens ont répondu favorablement à notre proposition.

Quelle maintenance allez-vous assurer ?

Un ordinateur est garanti quatre ans. L'ENT sera intégralement pris en charge par la région. Il faudra externaliser au maximum les serveurs car il est nécessaire de simplifier l'architecture informatique des établissements et d'assurer une réelle qualité de service. C'est la gestion des comptes surtout qui sera difficile : on les évalue entre 1 à 2 millions (élèves, enseignants, parents, entreprises en CFA...). Cependant, la décentralisation de 2004 ne va pas plus loin. C'est donc la question de la gestion interne de l'établissement qui doit être débattue entre l'État et les collectivités.

Quels problèmes la généralisation des ENT risque-t-elle de produire ?

Essentiellement des questions de contrôle social externe et interne. Le fait d'avoir accès aux cahiers de textes à distance, par exemple, peut devenir un moyen de contrôle. Il faut réfléchir à cette hypothèse. La mise en commun des documents peut être ressentie comme une remise en cause du caractère « libéral » du métier d'enseignant. Le risque est aussi de cliver les enseignants. En même temps, il est peut-être temps de mutualiser et de laisser cours à la créativité.

Propos recueillis par Xavier Boutrelle

